

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

39

Suppléants ayant voix
délibérantes :

...

Conseillers représentés :

14

Total votants :

53

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 NOVEMBRE 2021 à 18H30**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 23 novembre 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 novembre 2021 à 18h30, Salle Armstrong – ESPACE – Place St Exupéry 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASANG, Yves GACON, Eric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Eric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Atlantique DE LAVERNAY à Catherine MAZELLIER
Daniel BERTHUCAT à Tony BERNARD
Ghislaine DUBIEN à Christiane SAMSON
Michel GONIN à Rachel BOURNIER
Jany BROUSSE à Christiane SAMSON
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Daniel BALISONI à Didier CORNET
Stéphane RODIER à Martine MUNOZ
David DEROSSIS à Isabelle FUREGON
Sylvain HERMAN à Claude GOUILLON-CHENOT
Taya ADJIMI à Hélène BOUDON
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Régine BEAL à Eric BOUCOURT

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Tahar BOUANANE.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

**DÉCISION MODIFICATIVE N° 1
BUDGET ANNEXE ZA RACINE 2**

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-1 ;
Vu l'instruction M14 pour le budget annexe ZA Racine 2 ;
Vu la délibération 20210715-04 du 15 Juillet 2021 approuvant le budget primitif 2021.

Considérant qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications et ajustements budgétaires.

Ayant entendu l'exposé qui précède,
 Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
 • **Approuve** la décision modificative telle que figurant ci-dessous :

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Montant en euros
042 'Opérations d'ordre budgétaire'	- 27 838,90 €
71355 'Variation de stock de terrains aménagés'	- 27 838,90 €
011 'Charges à caractère général'	27 838,90 €
6045 'Achat d'études, prestations de services'	27 838,90 €
TOTAL	0,00 €

Investissement Recettes

Chapitre	Montant en euros
040 Opérations d'ordre budgétaire'	-27 838,90 €
3555 'Terrains aménagés'	-27 838,90 €
16 'Emprunts et dettes assimilées'	27 838,90 €
1641 'Emprunts'	27 838,90 €
TOTAL	0,00 €

TOTAL VOTANTS : 53 Conseillers présents : 39 Représentés : 14 Non-participation :
 TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53 Pour : 53 Contre :
 Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

